



Grandes cultures

N°17
26/05/2020



Animateur filières

Céréales à paille / Maïs
Khalid KOUBAÏTI
FREDON Nouvelle-Aquitaine
khalid.koubaiti@fredon-na.fr

Oléagineux
Elodie TOURTON / **Terres Inovia**
e.tourton@terresinovia.fr

Protéagineux
Agathe PENANT / **Terres Inovia**
a.penant@terresinovia.fr

Animateurs délégués

Céréales à paille / Maïs
Romain TSCHÉILLER / **ARVALIS**
r.tscheiller@arvalis.fr

Directeur de publication

Dominique GRACIET
Président de la Chambre Régionale
Nouvelle-Aquitaine
Boulevard des Arcades
87060 LIMOGES Cedex 2
accueil@na.chambagri.fr

Supervision

DRAAF
Service Régional
de l'Alimentation
Nouvelle-Aquitaine
22 Rue des Pénitents Blancs
87000 LIMOGES

Supervision site de Poitiers

Reproduction intégrale
de ce bulletin autorisée.

Reproduction partielle autorisée
avec la mention « extrait du
bulletin de santé du végétal
Nouvelle-Aquitaine Grandes
cultures N°X du JJ/MM/AA »

Edition Poitou-Charentes

Bulletin disponible sur bsv.na.chambagri.fr et sur le site de la DRAAF
draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal

Recevez le Bulletin de votre choix **GRATUITEMENT**
en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)

Consultez les **événements agro-écologiques** près de chez vous !

Ce qu'il faut retenir

Maïs

- **Stade** : de 4 à 10 feuilles (BBCH 14 - 19).
- **Limaces** : à surveiller dans les situations favorables et en cours de levée.
- **Pucerons** : faibles pour le moment, mais les conditions sont favorables, à surveiller.
- **Pyrale** : vol confirmé, conditions favorables à son intensification.
- **Sésamie** : vol se poursuit.
- **Autres** : attaques de cicadelles à surveiller.

Blés d'hiver

- **Stade** : entre fin-floraison et stade pâteux mou (BBCH 69 - 85).
- **Rouilles** : présence faible. A surveiller.
- **Septoriose** : symptômes en évolution.
- **Cécidomyies oranges** : la majorité des parcelles est hors période de risque.
- **Pucerons épi** : présence faible, à surveiller sur les épis.
- **Fusarioses de l'épi** : hors période de risque.

Orges d'hiver

- **Stade** : entre stade aqueux et grain pâteux mou (BBCH 71 - 85).
- **Hors périodes de risques sanitaires des principaux parasites.**

Maladies des épis des céréales

- Ergot, charbon nu et caries : **Signalez tous symptômes douteux.**

Pois protéagineux de printemps

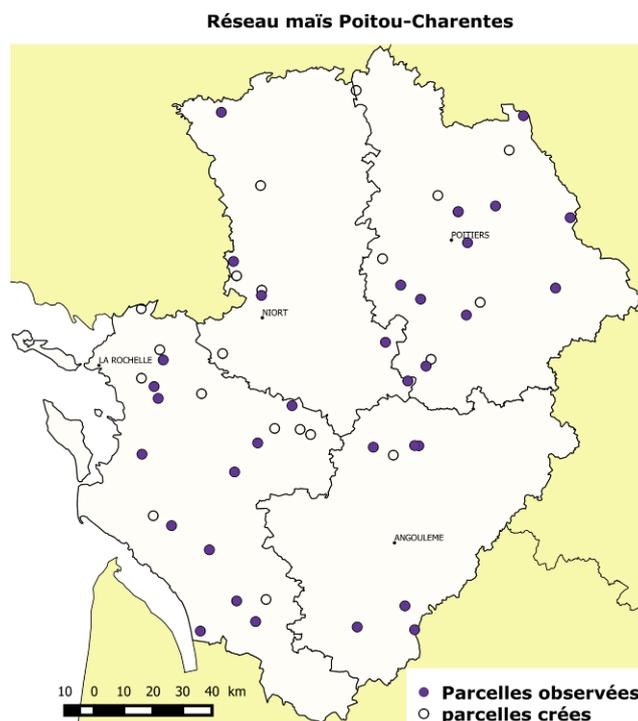
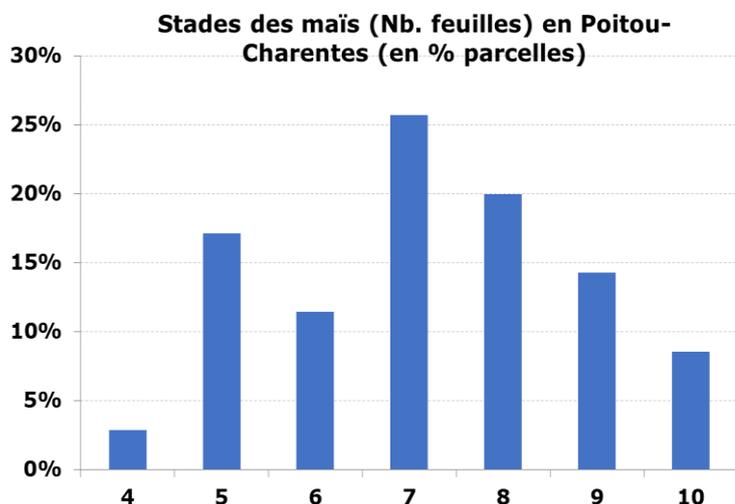
- **Stade** : JG2CM à FSLA.
- **Pucerons verts, tordeuses** : poursuivre la surveillance.
- **Faible pression maladie.**

Nombre de parcelles	Pois protéagineux de printemps	Maïs	Blé tendre	Blé dur	Orges
Créées	23	54	65	17	29
Observées	6	35	22	6	8

ÉCOPHYTO
RÉDUIRE ET AMÉLIORER
L'UTILISATION DES PHYTOS

• Stade phénologique et état de la culture

Les stades du réseau ont légèrement progressé, ils varient du stade 4 feuilles au stade 10 feuilles (BBCH 14 - 19). Les 2/3 des parcelles du réseau ont dépassé le stade 6 feuilles (BBCH 16). Hors réseau, certains maïs sont à 12 feuilles alors que quelques parcelles restent encore à semer.



• Oiseaux

Des attaques faibles, liées aux corvidées principalement, sont observées dans 3 des 6 parcelles notées ayant dépassé le stades 3 feuilles. D'autres attaques sont signalées en Charente-Maritime.

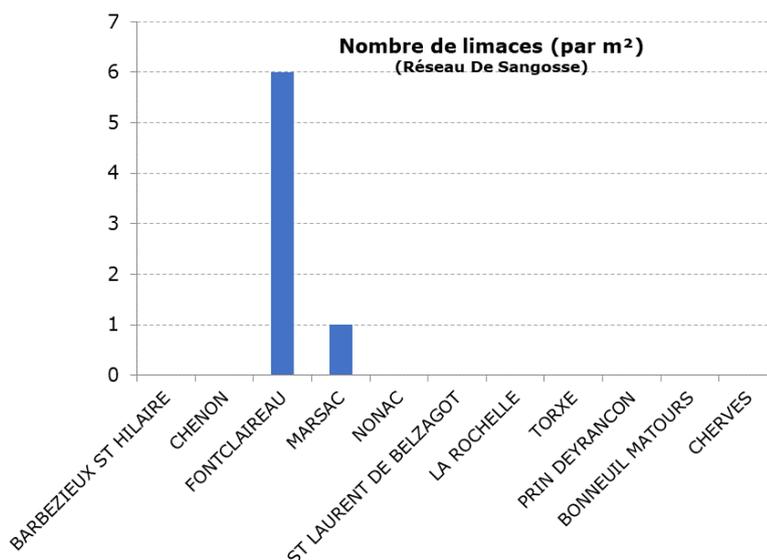
La visite des parcelles pendant les heures d'activité de ces déprédateurs et la pose d'effaroucheurs restent des solutions efficaces pour limiter les dégâts. Surveillez vos parcelles.

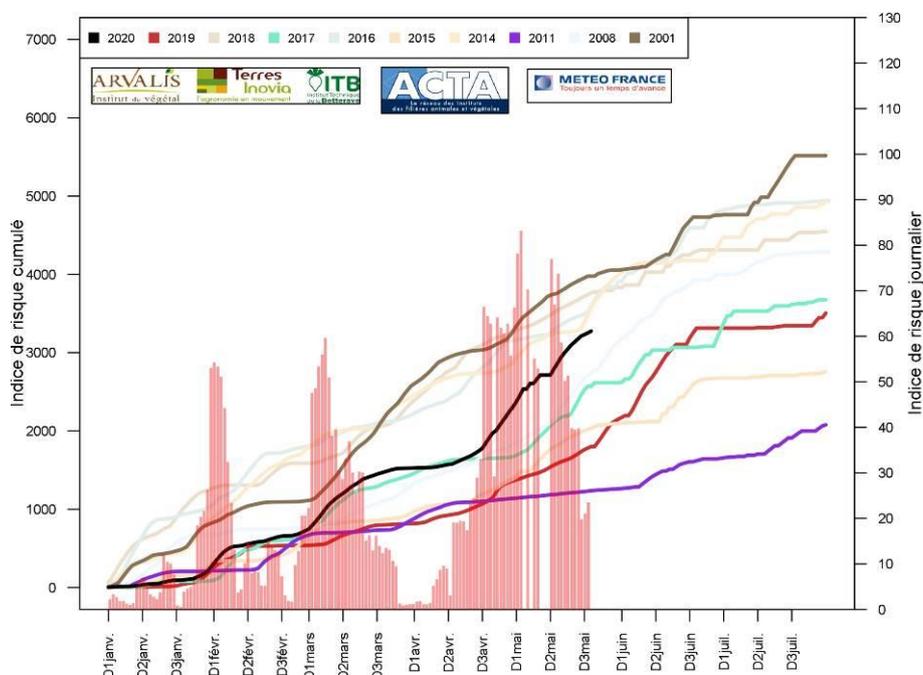
• Limaces

Leurs attaques sont notées dans 2 parcelles seulement. La majorité des parcelles du réseau est maintenant à des stades peu sensibles aux attaques de ce ravageur.

Les dernières observations du réseau Limaces (DE SANGOSSE) du 25 mai montrent une diminution d'activité des limaces en parcelles. Elles sont présentes dans 2 parcelles ayant plus de 4 feuilles.

Le risque annuel calculé par le modèle climatique « Limace » se maintient à un niveau modéré, mais nettement plus élevé que celui de 2019. L'indice de risque journalier montre une diminution de l'activité de ce ravageur depuis le retour du temps sec et chaud.





L'axe des abscisses comporte une année découpée en décades, et commence en janvier ou en août. Les histogrammes sont des indices de risque journaliers et se rapportent à l'axe de droite. Les courbes sont des indices de risque cumulés et se rapportent à l'axe de gauche. La courbe de l'année en cours est encadrée par rapport à des années de référence hautes et des années de référence basses parmi celles disponibles dans la base

Évaluation du risque

Au vu des stades pour la majorité des maïs et le temps prévu pour les prochains jours, le risque est globalement faible. Cependant, il faut rester vigilant pour les situations tardives (maïs en cours de levée) notamment en situations favorables.

Surveillez les parcelles étant au stade de forte sensibilité (de la levée au stade 6 feuilles).

Observez les populations ainsi que les attaques, plus particulièrement dans les situations les plus favorables aux limaces (fond de vallée humide, présence de résidus de culture, sol motteux...).

• Pucerons

Seul *Sitobion avenae* est observé dans 1 parcelle sur 10. Sa présence est très faible.

De nombreux auxiliaires sont signalés maintenant sur le maïs.

Périodes et seuils indicatifs de risque :

Plusieurs espèces peuvent se succéder sur le maïs. Ci-dessous, une description succincte des espèces les plus communes et leurs seuils indicatifs de risque. Ces 3 principaux pucerons sont à surveiller en prenant en compte également la présence des auxiliaires.

Espèces	Description	Périodes et seuils indicatifs de risque
 <p><i>Methopolophium</i></p>	<p>Taille environ 2 mm Couleur vert amande pâle. Les cornicules et les pattes ne sont pas colorées. Ligne d'un vert plus foncé sur le dos.</p>	<p>Avant 3-4 f. du maïs : 5 pucerons/p. Entre 4 et 6 f. du maïs : 10 pucerons/p. Entre 6 et 8 f. du maïs : 20 à 50 pucerons/p. Après 8-10 f. du maïs : 100 pucerons/p. Observez à la face inférieure des feuilles</p>
 <p><i>Sitobion avenae</i></p>	<p>Taille environ 2 mm Couleur variable, souvent d'un vert plutôt foncé, parfois brun ou rose jaunâtre. On le distingue de <i>M.dirhodum</i> essentiellement par la couleur des cornicules qui sont noires</p>	<p>Entre 3 et 10 feuilles du maïs. 500 pucerons (avec de nombreux ailés) par plante ou production de miellat sur les feuilles à proximité de l'épi.</p>
 <p><i>Rhopalosiphum padi</i></p>	<p>Taille inférieure à 2 mm Forme globuleuse de couleur vert très foncé, presque noir. Zone rougeâtre foncée caractéristique à l'arrière de l'abdomen.</p>	<p>Arrivée possible dès 5-6 feuilles. Quand quelques panicules sont touchées par les premiers pucerons, observez tous les jours les parcelles et si les populations se développent avec peu de mortalité, traitez (surtout si les auxiliaires sont peu nombreux).</p>

Évaluation du risque

Le risque est globalement faible. À surveiller.

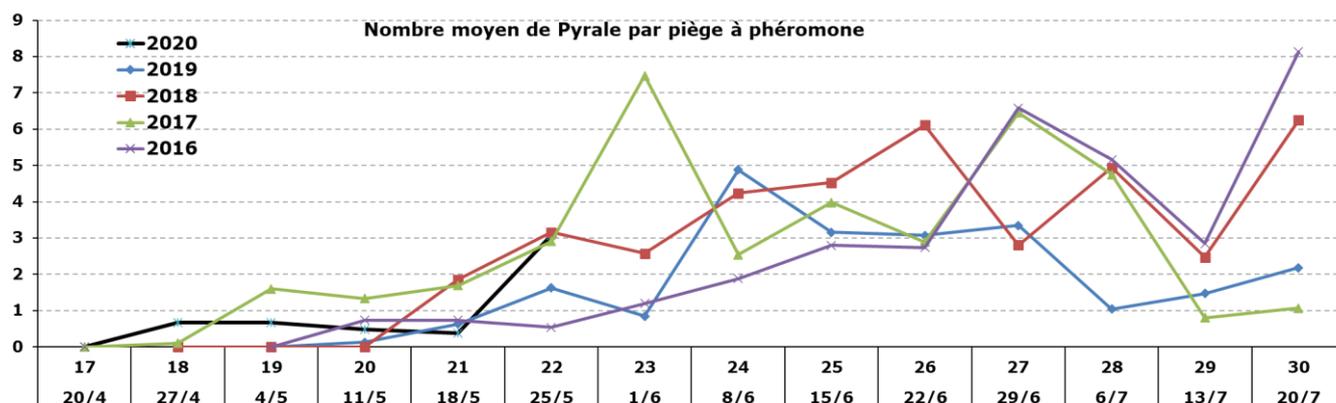
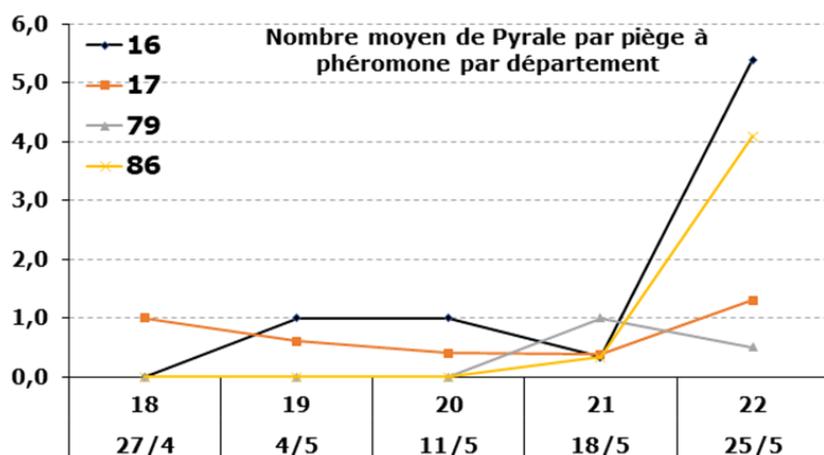
• Pyrale

27 pièges à phéromone et 3 pièges lumineux sont relevés cette semaine. Des captures sont enregistrées dans 14 des 27 pièges et dans 2 pièges lumineux. Le vol de la pyrale est maintenant entamé sur l'ensemble du territoire Poitou-Charentes. Les conditions climatiques restent favorables au vol pour les prochains jours.

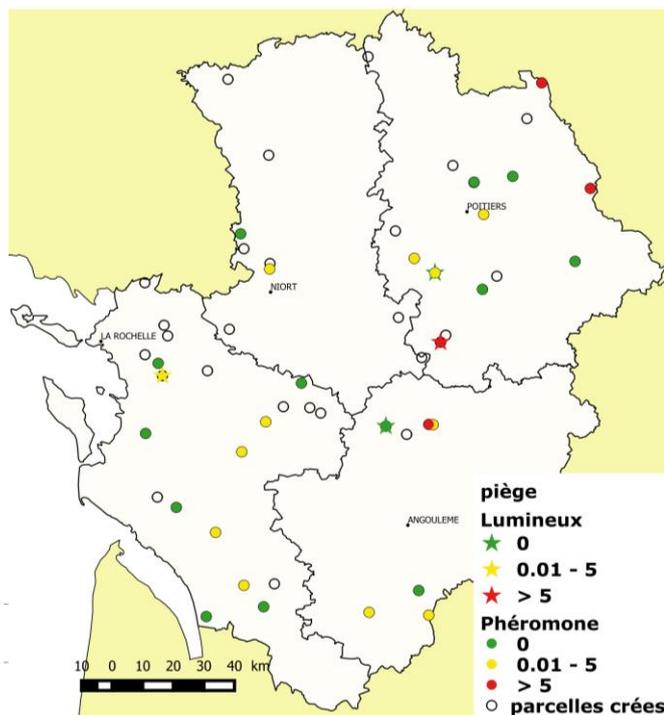
Aucune ponte n'a été signalée pour le moment.

Seuil indicatif du risque :

Il est basé sur l'appréciation des zones à risque établies après dissection des tiges de maïs de l'année n-1 ([BSV GC PC n°38-bilan maïs 2019](#)), en tenant compte de l'importance du vol en cours. Il peut être également calculé sur le taux de plantes porteuses d'ooplques (nuisibilité si > 10 %).



Captures pyrales du 20 au 26 mai en Poitou-Charentes



Évaluation du risque

Le début du vol est confirmé sur l'ensemble du territoire. Les températures prévues pour cette semaine vont intensifier le vol pour atteindre le pic vraisemblablement prochainement, à confirmer dans le prochain BSV. Le **risque pyrale** est à évaluer quand le pic de vol sera atteint.



Méthodes alternatives. Des produits de biocontrôle existent :

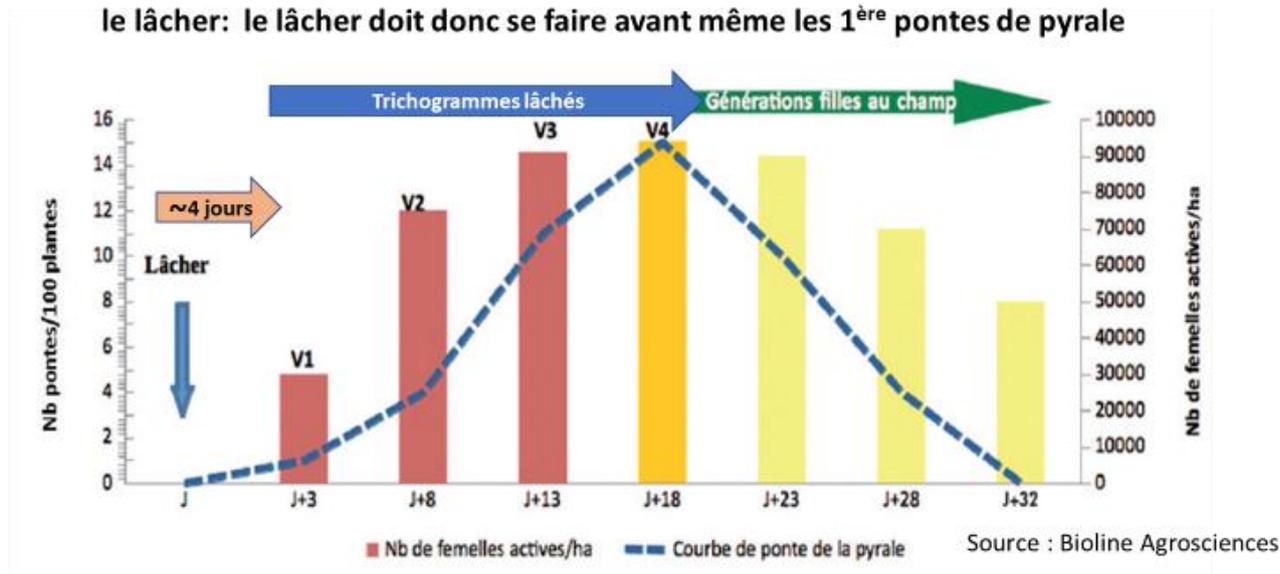
Les produits de biocontrôle sont listés dans la note de service DGAL/SDQSPV/2020-244 du 17/04/2020. [Téléchargez la liste.](#)

Rappel sur l'utilisation des Trichogrammes pour la lutte contre la pyrale :

La gestion de la pyrale avec les trichogrammes est possible mais l'émergence des adultes de trichogrammes doit coïncider avec l'arrivée effective des pyrales (femelles) de façon à ne pas rater le début de ponte et à bien couvrir la période de ponte. Le positionnement de ces organismes vivants (au stade optimal du ravageur) nécessite au préalable une organisation et donc une anticipation suffisante des débuts de vol du ravageur.

En absence de cage à chrysalides, il est important de déterminer le début de vol effectif. Le vol est maintenant confirmé notamment dans la partie nord de Poitou-Charentes, le déploiement des trichogrammes pourra être envisagé dès que possible.

Les trichogrammes ne sont pleinement efficaces qu'après 3 à 4 jours après le lâcher: le lâcher doit donc se faire avant même les 1^{ère} pontes de pyrale



• Sésamie

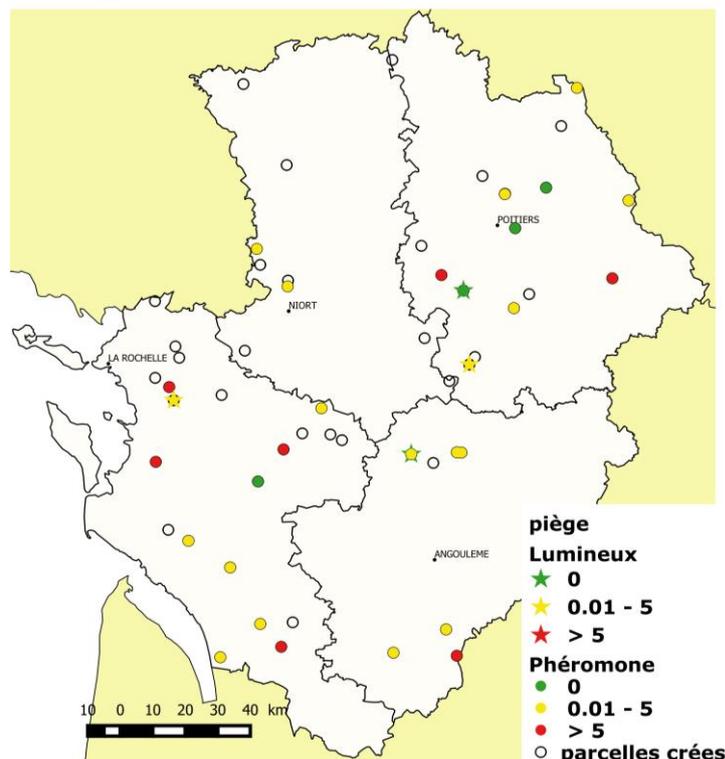
27 pièges à phéromone et 3 pièges lumineux sont relevés cette semaine. Les captures sont enregistrées dans 23 pièges à phéromones et 2 pièges lumineux. Avec une moyenne hebdomadaire de 4,3 individus par piège, ces captures restent importantes. 2 pièges lumineux sur les 3 révèlent chacun une capture.

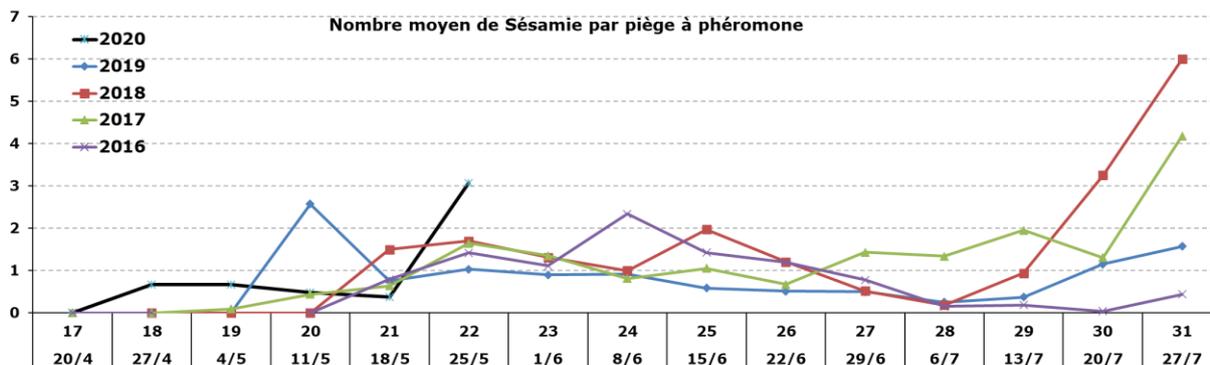
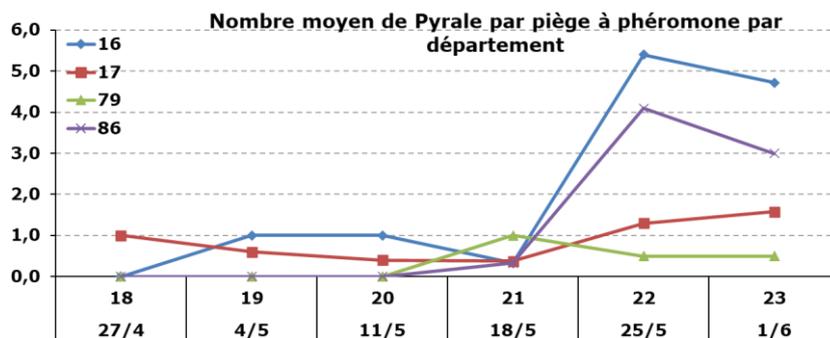
Le vol de ce ravageur se maintient et reste plus important par rapport aux piégeages des années antérieures.

Peu de "pieds de pontes" sont signalés en Charente-Maritime.

Seuil indicatif du risque : il est basé sur l'appréciation des zones à risque établies après dissection des tiges de maïs de l'année n-1 ([BSV GC PC n°38-bilan maïs 2019](#)), en tenant compte de l'importance du vol en cours. Il peut être également basé sur l'observation des pieds de pontes.

Captures sésamies du 20 au 26 mai en Poitou-Charentes





Évaluation du risque

Le vol de ce ravageur est en progression. Au vu des prospections réalisées en 2019 et le suivi actuel, le vol est généralisé pour le Poitou-Charentes. Les températures prévues pour cette semaine vont intensifier le vol dans les différents secteurs et favoriser la ponte et l'éclosion des 1^{ères} larves notamment en Charente et Charente-Maritime.

• Cicadelles vertes

Des symptômes d'attaques sont observés sur les feuilles basses de 6 des 21 parcelles notées pour ce ravageur.

Période et seuil indicatif du risque : dès l'apparition des attaques (traces blanches) sur la feuille de l'épi et dessèchement des feuilles inférieures.

En cas de pullulation, les pertes peuvent alors atteindre 10 à 15 % du rendement. La cicadelle verte ne transmet pas de virus. L'incidence peut être plus forte si la surface foliaire des plantes est moins importante (production de maïs spéciaux).

Evaluation du risque

Dans la majorité des cas, seules les feuilles de la base de la plante sont atteintes ; **le risque est donc globalement faible**. Surveillez les parcelles en cas de temps chaud et sec.

Autres ravageurs

Taupin : des attaques faibles sont observées dans 5 parcelles sur les 11.

Scutigerelle : aucune attaque signalée.

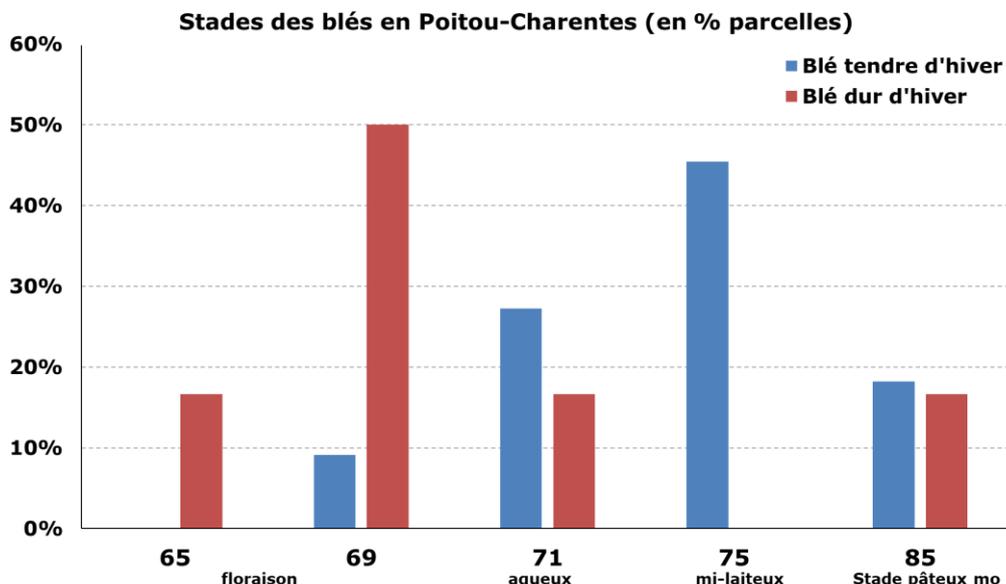
Vers gris (*Luperina Noct terricoles*) : aucune attaque signalée.

Mouche – oscinie : des attaques faibles sont observées dans 4 parcelles sur les 10 observées.

Blés d'hiver

• Stade phénologique et état de la culture

Les stades sont entre le stade fin-floraison (BBCH 69) et le stade pâteux mou (BBCH 85), mais la majorité des blés tendres et des blés durs sont entre fin floraison et grains mi-laiteux (BBCH 69 - 75).



• Rouille brune

Elle est présente cette semaine seulement dans 2 parcelles sur les 15 observées, sur les variétés sensibles à moyennement sensibles.

Période de risque : à partir du stade « 2 nœuds » (BBCH 32).

Seuil indicatif du risque : apparition de pustules sur l'une des 3 feuilles supérieures.

Évaluation du risque

Le risque rouille brune est faible pour les variétés peu sensibles ou assez résistantes, et modéré pour les autres variétés.

La présence avérée de rouille brune constitue un facteur de risque (si les autres maladies foliaires n'ont pas été gérées sur les dernières feuilles).

Restez vigilants sur les variétés sensibles.

• Rouille jaune

Elle est observée cette semaine dans 1 parcelle sur la variété LG Absalon.

Période de risque : à partir du stade « épi 1 cm ».

Seuil indicatif du risque :

- A partir du stade « 1 nœud » : dès l'apparition des premières pustules.

Évaluation du risque

En absence de symptômes, **le risque est faible.**

Il convient de rester vigilant et de surveiller d'éventuelles apparitions de symptômes.

Surveillez en priorité les variétés sensibles.

• Septoriose

Pour les 17 parcelles de blé tendre ou blé dur notées pour cette maladie, la septoriose est présente maintenant dans toutes les parcelles (sur au moins 1 des 3 niveaux foliaires supérieurs, notamment sur les F3). Selon les parcelles, 10 à 100 % des F3 ou des F2 sont maintenant porteuses de nécroses de septoriose.

Sans tenir compte de la gestion réalisée dans ces parcelles, le seuil indicatif du risque est atteint dans toutes les parcelles avec des variétés sensibles (note de 5) et dans 5 des 12 parcelles avec des variétés peu sensibles (notes > ou = 6).

Période de risque : à partir du stade « 2 nœuds ».

Seuil indicatif du risque : à partir du stade Dernière Feuille Etalée (39), l'observation se fait sur la F3 définitive, avec le seuil de 20 % pour les variétés sensibles et 50 % pour les variétés peu sensibles.

Évaluation du risque

Le temps sec et chaud prévu prochainement est défavorable aux nouvelles contaminations. Le niveau de risque septoriose est stable depuis une semaine. La majorité des situations est encore en période de risque septoriose (les symptômes peuvent progresser).

Ce risque doit être évalué par l'observation, sur les 3 derniers étages foliaires, en fonction de la sensibilité variétale.



Méthodes alternatives. Des produits de biocontrôle existent :

Les produits de biocontrôle sont listés dans la note de service DGAL/SDQSPV/2020-244 du 17/04/2020. [Téléchargez la liste.](#)

• Fusarioses de l'épi

Les épisodes pluvieux pendant la floraison favorisent le développement de ces pathogènes. Les symptômes issus de ces contaminations peuvent s'exprimer sur les épillets dans les situations favorables. Les **observations à la parcelle ne sont pas utiles à l'évaluation du risque** car cette évaluation doit se faire avant le semis pour limiter les facteurs de risques agronomiques (Cf. [BSV n°16](#)).

Période de risque : dès début floraison.

Seuil indicatif du risque :

Pas de seuil mais la grille de risque agronomique (Cf. [BSV n°16](#)), combinée aux conditions climatiques permet d'évaluer le risque dans votre parcelle.

Évaluation du risque

La majorité des parcelles a atteint ou dépassé le stade fin floraison, elle est maintenant hors période de risque. Par ailleurs le temps sec prévu pour les prochains jours est défavorable pour cette maladie.

En cas d'averses cette semaine, le risque de développement de fusariose est à considérer seulement pour les parcelles actuellement en fin épiaison ou début floraison.

Rappel : les observations à la parcelle (des symptômes) ne sont pas utiles à l'évaluation du risque car, en présence de symptômes, la lutte est trop tardive, donc inefficace.

Méthodes alternatives (*F. roseaum*) :

Adaptez l'itinéraire technique en choisissant un précédent, une gestion des résidus et un travail du sol adaptés. Le choix d'une variété peu sensible est également un facteur décisif.

• Cécidomyies oranges

Dans les 4 parcelles équipées de cuvettes jaunes, ce ravageur est capturé dans 3 parcelles mais avec très peu d'individus (de 3 à 8 mouches/piège). Ces mouches sont également observées sur les épis de 11 parcelles.

Période de risque : du stade épiaison au stade floraison.

Seuil indicatif du risque : 10 captures en 24 h ou 20 en 48 h en moyenne par cuvette jaune.

Évaluation du risque

La majorité des blés a maintenant atteint ou dépassé le stade fin floraison et est maintenant hors période de risque pour ce ravageur.

• Pucerons

Ils sont présents sur 10 % des épis dans 2 parcelles des 22 observées. Mais cette infestation est en dessous du seuil indicatif du risque.

Avec la présence précoce des pucerons au cours de cet hiver, de nombreux microhyménoptères (pucerons momifiés) sont présents sur les céréales et des larves de syrphes sont actuellement présentes dans de nombreuses parcelles.

Période de risque : épiaison (51) à grain pâteux (83).

Seuil indicatif du risque : 1 épi sur 2 colonisé par au moins 1 puceron.

Évaluation du risque

Les blés sont encore en période de risque. Le risque est faible à modéré selon les situations.

Le suivi des pucerons, couplé à celui des auxiliaires, permet de vérifier la régulation naturelle avant d'atteindre la période et le seuil indicatif du risque. La forte présence d'auxiliaires peut suffire à réguler les populations.



Résistances aux produits de protection des plantes

Le couple ***Sitobion avenae* (Puceron des épis de céréales) / Pyréthriinoïdes** est exposé à un **risque de résistance**. Si vous rencontrez des suspicions de résistances concernant ce bioagresseur, n'hésitez pas à nous contacter pour effectuer un prélèvement pour **analyse gratuite en laboratoire**.

Contact : Chloé Le Moing (chloe.lemoing@fredon-na.fr) ; khalid.koubaiti@fredon-na.fr.

Gestion des résistances en règle générale :

- **Diversifier** les **pratiques** (agronomie, prophylaxie, méthodes alternatives, auxiliaires)
- Utiliser une **dose adaptée**
- **Associer** les modes d'action lors d'une application (si possible)
- **Diversifier** des modes d'action **dans le temps** (au cours d'un programme de traitement et d'une année à l'autre)
- **Diversifier** les programmes de traitement **dans l'espace** (Mosaïque spatiale)

N'hésitez pas à consulter le site du **réseau R4P**, qui recueille de nombreuses informations sur les résistances (définitions, classification unifiée, notes de gestion, rapports, liste des cas de résistance) : <https://www.r4p-inra.fr/fr/home/>

• Autres ravageurs ou maladies

Mineuse : des attaques sur feuilles (10 à 20 %) sont notées dans 2 parcelles.

Criocères : des attaques sont observées dans 3 parcelles et signalées hors réseau dans plusieurs parcelles.

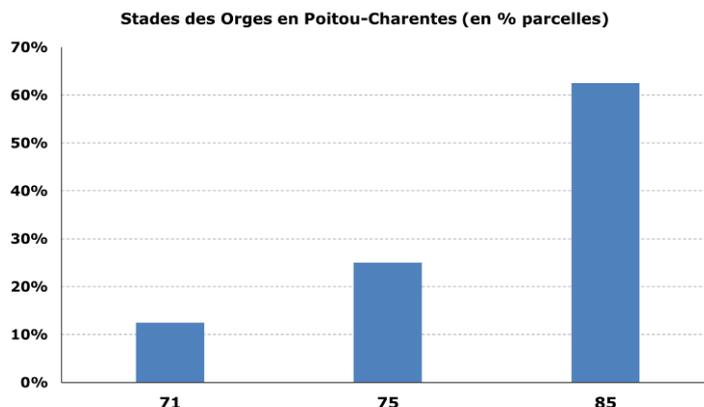
Microdochium : des symptômes sont notés dans une parcelle en Charente-Maritime.

- **Stade phénologique et état de la culture**

Les orges d'hiver sont entre le stade aqueux (BBCH 71) et le stade pâteux mou (BBCH 85).

La majorité des parcelles a dépassé la période de risque pour les maladies foliaires habituellement observées en Poitou-Charentes.

Rappel : la gestion optimale et ultime contre les maladies foliaires de l'orge se situe au stade sortie des barbes.



- **Maladies foliaires de l'orge**

L'ensemble des parcelles a dépassé la période de risque et la gestion des maladies a été effectuée pour la majorité des situations.

Période de risque : du stade « 1 nœud » (31) au stade « gaine éclatée » (47) et au stade « sortie des barbes » (49) pour la rhynchosporiose.

Seuil indicatif du risque : Cf. BSV GC PC n°12

Évaluation du risque

La majorité des orges d'hiver sont hors période de risque.

MALADIES DES EPIS DES CEREALES

• Charbon nu

Il est observé depuis 3 semaines dans quelques parcelles (en Charente, Charente-Maritime et Vienne) sur orge d'hiver et de printemps. Il convient de vérifier la présence de ce champignon notamment dans les parcelles issues des semences fermières.

Des épis attaqués par le charbon nu peuvent apparaître dans certaines parcelles d'orges. En cas de développement de ce champignon, la surveillance des souches de ce champignon est nécessaire.



Les épis charbonnés sont issus de semences préalablement contaminées. Le champignon présent dans la semence progresse au cours du développement de la plante à l'intérieur de la tige d'orge, atteint les ébauches florales de l'épi et forme des masses de spores noires à l'emplacement des grains.

Aucune lutte n'est possible en végétation. Seule la prophylaxie permet de limiter les contaminations. **L'utilisation des semences provenant de parcelles contaminées, même avec peu d'épis, est à proscrire.**

Vérifier vos parcelles

Comme les épis charbonnés sont souvent plus courts, ils sont donc moins visibles et nécessitent de parcourir l'ensemble de la parcelle pour déterminer si la parcelle est atteinte et réaliser un bon diagnostic.

Actuellement, avec le vent, les spores des épis charbonnés contaminent les épis sains. Le moment le plus propice à la contamination se situe pendant la floraison. On estime que la contamination peut se propager jusqu'à 150 mètres dans le sens du vent et 60 mètres dans le sens contraire. Attention donc à vérifier également les parcelles voisines !

En cas de présence, merci de nous le signaler (adresse en page 1).

Merci d'en tenir compte dans les observations et de faire remonter l'information, si nécessaire, aux animateurs filière céréales à paille de votre territoire.

📖 Consultez la fiche « [Charbon nu du blé et de l'orge](#) » du Guide de l'Observateur

• L'ergot des céréales

L'ergot est un champignon qui peut toucher les graminées cultivées (céréales à paille, graminées fourragères) et graminées sauvages. Les symptômes apparaissent au niveau des épis sous la forme de sclérotés (forme de conservation du champignon provoquant une masse de couleur pourpre à noir, se formant à la place des grains). Les **contaminations** se font **au moment de la floraison**, les symptômes, contrairement au charbon nu, sont observables l'année de la contamination et sont bien visibles en fin de cycle.

Les sclérotés se conservent dans le sol plusieurs années et peuvent donc, si aucune mesure de gestion n'est mise en place, recontaminer les parcelles de céréales chaque année. La présence de graminées sauvages ou adventices contaminées dans les parcelles peut également être un facteur aggravant (plantes relais).



Ergot

(Crédit Photo : S. Désiré - Fdgdon64)

L'**observation** des symptômes peut se faire **à partir de la fin floraison et jusqu'à la récolte**, c'est d'ailleurs à cette période que les parcelles touchées sont le plus souvent repérées.

On parle peu de la perte de rendement provoquée par l'**ergot** car sa nuisibilité est surtout liée à sa **production d'alcaloïdes toxiques pour l'homme et les animaux (provoquent : hallucinations, vasoconstrictions, problèmes respiratoires...)**. Une réglementation au niveau Européen fixe les **teneurs maximales autorisées** dans les lots de céréales brutes (à l'exception du maïs et du riz) à 0,5 g de sclérotés d'ergot par kg de grains pour l'alimentation humaine, 1 g/kg pour l'alimentation animale et maximum 3 sclérotés (ou fragments) pour 500 g de semences de base.

Pour connaître les mesures à mettre en place pour la gestion de l'ergot dans les céréales, consultez la note technique via le lien ci-dessous et n'hésitez pas à informer l'animateur du bulletin pour tout soupçon de la présence d'ergot dans vos parcelles.

Note technique Ergot des céréales disponible sur le [site de la DRAAF Nouvelle-Aquitaine](#) dans la rubrique Grandes-Cultures.

 Consultez la fiche « [Ergot du seigle](#) » du Guide de l'Observateur

• Les caries du blé

Les caries sont des champignons qui se développent principalement sur les blés. En France, plusieurs espèces peuvent être rencontrées : *Tilletia caries* (la plus courante), *Tilletia foetida* et *Tilletia controversa* (la carie naine).

Une autre carie peut également provoquer des dégâts sur les blés, c'est *Tilletia indica* appelée aussi la carie de Karnal. Cette dernière n'a, à ce jour, encore jamais été détectée en France et est à ce titre un organisme de quarantaine réglementé. A noter également que l'exportation de céréales cariées est impossible vers certains pays qui demandent à ce que les lots envoyés soient indemnes de cette maladie.



Grains sains à gauche, grains cariés à droite
(Crédit Photo : B. Seguin - Arvalis)

La différenciation de ces espèces étant impossible à l'œil nu, il convient en cas de doute d'en informer rapidement la DRAAF de votre région, ou les animateurs filière céréales à paille de votre territoire, pour qu'une expertise soit menée.

La **transmission de la maladie** se fait principalement par les **grains** ou via un **sol contaminé** (le champignon peut s'y conserver de 5 à 10 ans). Les **symptômes** peuvent apparaître à partir de l'épiaison et peuvent se présenter sous différentes formes : plantes plus courtes, couleur plus soutenue, **épi aplati, ébouriffé avec des reflets bleuâtres**. A la récolte, les **grains cariés** peuvent être entièrement **remplis d'une poussière noire** (teliospores du champignon) et s'écrasent à la moindre pression. Une **odeur de poisson pourri** peut également émaner des grains.

L'**observation** des symptômes peut se faire **à partir du stade épiaison et jusqu'à la récolte**, comme l'ergot, c'est à cette période que les parcelles touchées sont le plus souvent repérées.

La perte de rendement est importante : les lots de semences cariés sont déclassés pour des raisons sanitaires (impropre à la commercialisation et à l'utilisation en semences et limitation de la propagation de la maladie). Les lots sont détruits par incinération. La mise en place de mesures prophylactiques est fortement recommandée pour éviter tous problèmes de contamination les années suivantes.

 Consultez la fiche « [Caries du blé](#) » du Guide de l'Observateur

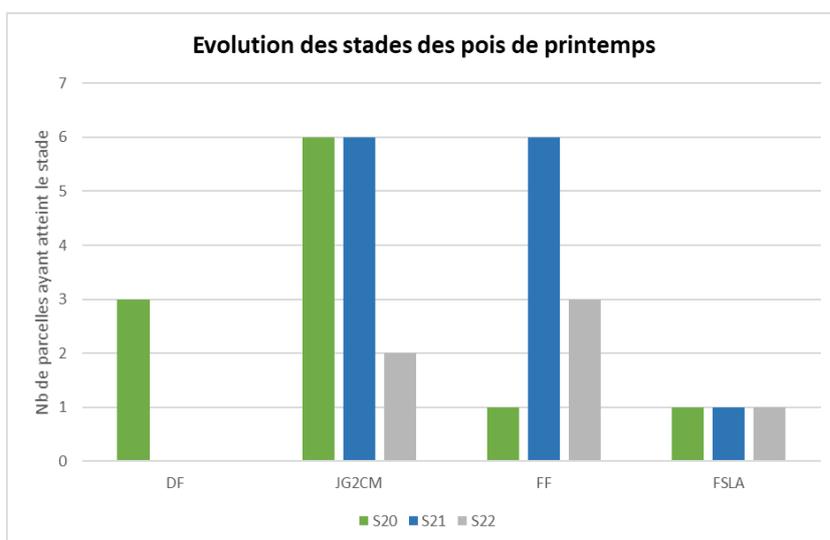
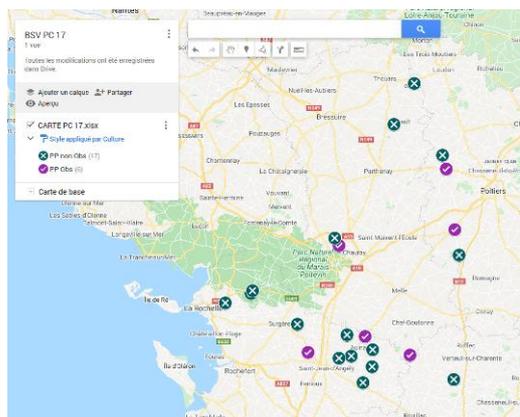
IMPORTANT

Pour ces trois maladies (ergot, charbon nu et caries), aucune lutte n'est possible en végétation, seule la mise en place de mesures prophylactiques permet de limiter les contaminations. L'utilisation de semences provenant de parcelles contaminées, même avec peu d'épis avec symptômes, est à proscrire.

Pois protéagineux de printemps

• Stade

Les pois sont entre le stade jeunes gousses 2 cm et fin du stade limite d'avortement (FSLA).



• Puceron vert du pois (*Acyrtosiphon pisum*)

La présence de pucerons verts est observée sur une parcelle de pois de printemps, à la note de 1 (1 à 10 pucerons par plante).

De manière générale, suite aux pluies de la semaine passée, la pression puceron a diminué.

Sont visibles dans certaines parcelles des symptômes de virose sur pois, conséquence de la présence de pucerons.

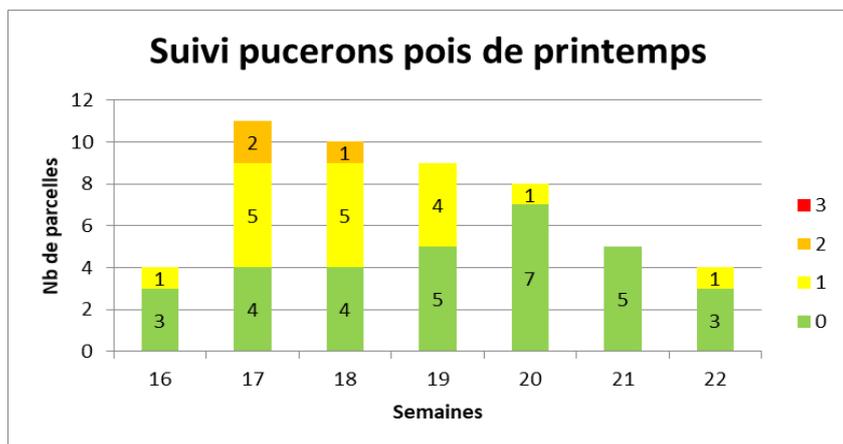
Période de risque : s'étend du **stade 10 feuilles – début floraison à 2-3 semaines après la fin floraison (FSLA).**

Seuil indicatif de risque : est atteint lorsqu'on dénombre **20-30 pucerons par plante** (moyenne sur un comptage de 10 fois 4 plantes par parcelle).

Ce seuil est à adapter à un niveau de lutte. C'est la raison pour laquelle, un seuil de 10 pucerons par plante peut être retenu dans le cas d'une lutte à efficacité partielle.

En présence d'auxiliaires, renouvelez régulièrement le comptage afin de définir si ces auxiliaires peuvent maîtriser la population de pucerons.

Astuce : pour faciliter l'observation des pucerons, secouez 2 à 4 plantes au-dessus d'un support clair (type papier rigide format A4). Comptez sur ce support le nombre moyen de pucerons obtenu par plante. Renouvelez l'opération dans d'autres points d'observations.



Évaluation du risque

Le risque est considéré comme **faible à moyen** : les pois de printemps sont toujours dans la période de risque pour la majorité des parcelles, et le retour d'un temps sec et chaud pourrait permettre aux pucerons de recoloniser les parcelles.

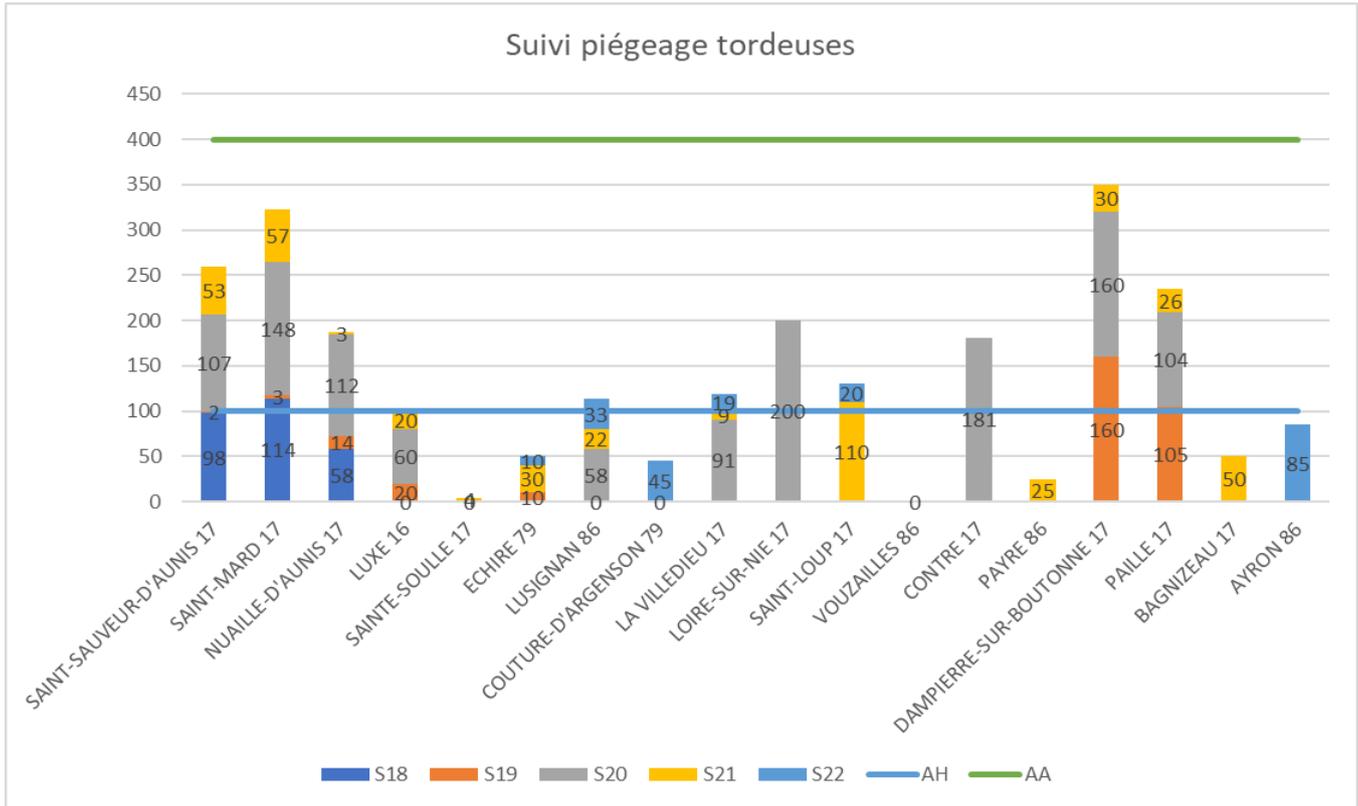
A surveiller en particulier sur les parcelles les moins avancées.

Les auxiliaires (coccinelles, syrphes...) doivent également être identifiés et suivis afin de permettre une analyse plus précise du risque pucerons.



- **Tordeuses du Pois (*Cydia Nigricana*)**

Des papillons ont été piégés sur six parcelles suivies. Les captures vont de 10 à 85 papillons piégés. Les captures ont fortement diminué.



Période de risque : s'étend de **début floraison à fin floraison.**

Seuil indicatif de risque :

Pour l'alimentation humaine ou pour un débouché semence, le seuil indicatif de risque est atteint lorsque l'on dénombre plus de **100 captures cumulées depuis le début de floraison.**

Pour l'alimentation animale, des seuils plus élevés sont tolérés, l'incidence sur le rendement étant faible. Le seuil indicatif de risque est atteint lorsque l'on dénombre plus de **400 captures cumulées depuis le début de floraison.**

Évaluation du risque

Le risque est considéré comme **moyen à fort** selon le débouché : les pois sont dans la période de risque, et bien que les captures soient moins importantes, les parcelles doivent être surveillées attentivement, en particulier pour les débouchés alimentation humaine et semences.



- **Bruche du pois (*Bruchus pisorum*)**

Les parcelles de pois atteignent le stade jeunes gousses 2 cm, stade de sensibilité à la bruche.

Période de risque : s'étend du stade jeune gousse 2 cm (JG2) à fin du stade limite d'avortement.

La vigilance doit être renforcée dès que les températures maximales atteignent 20°C deux jours consécutifs pendant cette période.

Évaluation du risque

Le risque est considéré comme **moyen à fort** selon le débouché : les pois sont en majorité dans la période de risque, et les conditions climatiques sont favorables aux vols. Les parcelles de pois doivent faire l'objet d'une surveillance attentive de la présence de bruches, en particulier si les températures maximales atteignent 20°C durant deux jours consécutifs.



- **Autres ravageurs du pois**

Des dégâts d'oiseaux sont signalés.

- **Ascochyte du Pois (*Ascochyta pinodes*)
(Anciennement nommée Anthracnose)**

La présence de la maladie est observée sur trois parcelles de pois de printemps : jusqu'à 50 % de la moitié inférieure et 40 % de la moitié supérieure des plantes sont atteints sur la parcelle la plus touchée. Sur les autres parcelles, les attaques sont d'une intensité beaucoup plus faible.

Période de risque :

Les symptômes doivent être surveillés :

Sur le **pois de printemps**, du **stade 9 feuilles jusqu'à la fin du stade limite d'avortement**.

Évaluation du risque

Le risque est considéré comme **faible à moyen** : la maladie est peu présente dans les parcelles – Attention : la rosée matinale et l'humidité résiduelle dans un couvert fermé peuvent permettre le maintien de l'inoculum dans les parcelles, et les pluies et orages favorisent sa progression dans la végétation.

- **Botrytis du pois (*Botrytis cinerea*)**

La maladie n'est pas observée cette semaine sur les parcelles du réseau.

Période de risque :

Les symptômes doivent être surveillés à partir des **premières chutes de pétales**, donc de la floraison **jusqu'à la fin du stade limite d'avortement**, c'est-à-dire fin floraison + 2-3 semaines.

L'arrivée du botrytis coïncide avec la chute des pétales qui, en tombant sur les jeunes gousses, provoquent la contamination de ces dernières. En conditions douces et humides, la maladie peut se développer.

Évaluation du risque

Le risque est considéré comme **faible à moyen** : la maladie est peu présente sur les parcelles de pois de printemps, qui sont cependant dans la période de risque. Attention aux orages, averses et rosées qui peuvent favoriser son apparition et son développement.

Apprenez à reconnaître les maladies des protéagineux



Les abeilles butinent, protégeons-les ! Respectez la réglementation « abeilles » et lisez attentivement la note nationale BSV sur les abeilles



1. Dans les situations proches de la floraison des cultures, en pleine floraison ou en période de production d'exsudats, utiliser un insecticide ou acaricide portant la mention "abeille", autorisé "pendant la floraison mais toujours en dehors de la présence d'abeilles" et intervenir le soir par température <13°C (et jamais le matin) lorsque les ouvrières sont dans la ruche ou lorsque les conditions climatiques ne sont pas favorables à l'activité des abeilles, ceci afin de les préserver ainsi que les autres auxiliaires des cultures potentiellement exposés.

2. Attention, la mention "abeille" sur un insecticide ou acaricide ne signifie pas que le produit est inoffensif pour les abeilles. Cette mention "abeille" rappelle que, appliqué dans certaines conditions, le produit a une toxicité moindre pour les abeilles mais reste potentiellement dangereux.

3. Il est formellement interdit de mélanger pyréthrinoides et triazoles ou imidazoles. Si elles sont utilisées, ces familles de matières actives doivent être appliquées à 24 heures d'intervalle en appliquant l'insecticide pyréthrinoides en premier.

4. N'intervenir sur les cultures que si nécessaire et veiller à respecter scrupuleusement les conditions d'emploi associées à l'usage du produit, qui sont mentionnées sur la brochure technique (ou l'étiquette) livrée avec l'emballage du produit.

5. Afin d'assurer la pollinisation, de nombreuses ruches sont en place dans les parcelles de multiplication de semences. Les traitements fongicides et insecticides qui sont appliqués sur ces parcelles, mais aussi dans les parcelles voisines, peuvent avoir un effet toxique pour les abeilles. Limiter la dérive lors des traitements. Veiller à informer le voisinage de la présence de ruches.

Pour en savoir plus: téléchargez la [plaquette "Les abeilles butinent"](#) et [la note nationale BSV](#).

Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine Grandes cultures / Edition Poitou-Charentes sont les suivantes :

Agriculteurs, Agri Distri Services, Bellanné SA, CA 16, CA 17, CA79, CA 86, CAP Faye sur Ardin, CAVAC, CAVAC Villejeus, CEA Loulay, Coop La Tricherie, Coop de Mansle-Aunac, Coop Matha, Coop Saint Pierre de Juillers, Coop Sèvre et Belle, Ets Ferru, Ets Lamy, FDCETA 17, FREDON, Lycée Xavier Bernard, NEOLIS, OCEALIA, Soufflet Agriculture, Terre Atlantique, Terres Inovia.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).

" Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le Ministère de l'Écologie, avec l'appui financier de l'Office Français de la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto ".